

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2023-018

SÉANCE DU 13 FEVRIER 2023

Date de convocation du conseil municipal : 6 Février 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

PRÉSIDENT : Monsieur Sébastien MICHEL

SECRÉTAIRE ÉLU : Monsieur Jean-Pierre MANIGLIER

Membres présents : M. Sébastien MICHEL (maire) ; Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; M. Loïc ALIRAND (adjoint) ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (adjoint) ; M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Jean-José GARCIA ; M. Emile COHEN ; M. Pierre POINSOT ; M. Jean-Philippe CORDIN ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Martine BIARD ; Mme Nicole BRIAND ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; M. Damien CADE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Nicolas de GARILHE ; Mme Christelle GERIN-EPELY ; Mme Olivia ROBERT ; M. Jacques CHEVALEYRE ; M. Damien JACQUEMONT ; M. Thibaut LE NORMAND ; M. Claude LARDY ; Mme Patricia GARCIA.

Membres absents ayant donné pouvoir : Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) donne pouvoir à M. Sébastien MICHEL (maire) ; M. Raphaël BERGER (adjoint) donne pouvoir à M. Jean-José GARCIA ; Mme Brigitte RAMOND (adjointe) donne pouvoir à M. Loïc ALIRAND (adjoint) ; Mme Laure DESCHAMPS donne pouvoir à Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; Mme Isabelle BUSQUET donne pouvoir à M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; M. Vincent FRIDRICI donne pouvoir à M. Damien JACQUEMONT ; Mme Florence ASTI-LAPPERRIÈRE donne pouvoir à M. Claude LARDY ; M. Jérôme FRANÇOIS donne pouvoir à Mme Patricia GARCIA.

Membre absent : aucun.

Nombre de présents : 25

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de votants : 33

OBJET **ENTREE DE LA COMMUNE DE LA TOUR DE SALVAGNY DANS LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES OUEST NORD**

Depuis 2015, plusieurs communes du Nord-Ouest Lyonnais se sont rapprochées dans le but de créer un réseau de Bibliothèques à titre expérimental.

En début d'année 2018, un échange politique sur la constitution d'un réseau pérenne, regroupant toutes les médiathèques et bibliothèques de la CTM Nord-ouest, s'est engagé et le réseau ReBOND a vu le jour officiellement en 2019.

Deux ans après avoir évoqué le projet de la commune de la Tour de Salvagny pour la première fois en Comité de Pilotage du réseau ReBOND, Monsieur Gilles Pillon, Maire de la Tour de Salvagny, a rédigé, le 10 octobre 2022, le courrier officiel de demande d'intégration de sa bibliothèque dans le réseau ReBOND au 1^{er} mars 2023.

Au cours de ces 2 années, La Tour de Salvagny a engagé les actions préalables nécessaire à permettre l'intégration au réseau fonctionnement ReBOND (informatisation, désherbage, méthode de fonctionnement).

Aussi, la demande de La Tour de Salvagny a été validée par le CoPil Rebond le 9 novembre 2022.

Le Conseil municipal d'Écully a validé la « Convention-cadre de partenariat du réseau ReBOND » le 24 mars 2021 (délibération n°2021/045) qui énonce dans l'article 1 la possibilité d'envisager l'intégration de communes supplémentaires : « Le comité de pilotage se réserve la possibilité d'accueillir une autre commune de la Métropole sous réserve de la signature d'un avenant par les conseils municipaux. »

La signature de l'avenant à la convention cadre du réseau ReBOND permettra l'entrée de la Tour de Salvagny dans le réseau ReBOND selon les conditions énoncées :

- Intégration de la Tour de Salvagny comme membre du réseau ReBOND au 1^{er} mars 2023
- Poursuite de la mise en cohérence de l'équipement avec le fonctionnement des équipements existants du réseau Rebond déjà entamé depuis 2022 :
 - o Municipalisation de la bibliothèque (Août 2022).
 - o Convention auprès de la Métropole de Lyon pour bénéficier de leurs services (prêts d'ouvrages et de matériel d'animation, formations, accompagnement technique).
 - o Recrutement d'une bibliothécaire (catégorie B) à temps plein.
 - o Constitution d'une équipe de bénévoles entièrement renouvelée.
 - o Contractualisation avec le même prestataire informatique de gestion de bibliothèque.
 - o Écriture du règlement intérieur et vote des tarifs d'inscription (copier-coller de ReBOND pour simplifier la mise en réseau).
 - o Important travail de modernisation des collections et budget d'acquisition.
 - o Projet d'agrandissement pour 2024.

Le réseau ReBOND comptera alors 10 bibliothèques sur 9 communes, dont l'intégralité des communes de la CTM Ouest Nord.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

La Commission Culture du 26 janvier 2023 entendue ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité, par 33 voix pour.

- Emet un avis favorable à l'intégration de la Tour de Salvagny comme membre du réseau ReBOND à compter du 1^{er} mars 2023 ;
- Autorise, Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention du réseau ReBOND et toute les pièces relatives à cette affaire.

Ainsi délibéré,
A Écully, le 13 février 2023

Le secrétaire,



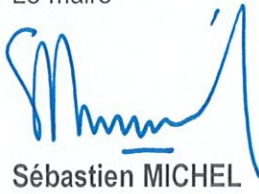
Jean-Pierre MANIGLIER

Le maire,



Sébastien MICHEL

Certifié exécutoire le **20 FEV. 2023**
Le maire



Sébastien MICHEL

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Entrée de la commune de la Tour de Salvagny dans le Réseau des Bibliothèques Ouest Nord

Date de transmission de l'acte : 20/02/2023

Date de réception de l'accusé de
réception : 20/02/2023

Numéro de l'acte : 2023-018 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 069-216900811-20230213-2023-018-DE

Date de décision : 13/02/2023

Acte transmis par : Violaine VAGANAY

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.7. Intercommunalité
5.7.5. Autres